

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Joyce **CHETOT**

Michel **CORRENOZ**

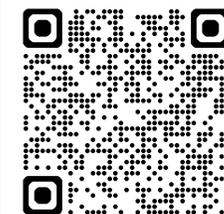
Jean-Louis **DUGNE**

Patrick LACROIX Suppléant

Inscrits sur les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur de l'Allier, la Loire, du Rhône et du Puy-de-Dôme, nous n'avons été désignés ni par la Préfecture de l'Allier, ni par un quelconque organisme administratif, mais par le **Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand**.

Nous sommes **totalelement indépendants** de la société IMERYS, porteur du projet, et de tout bureau d'études ayant participé à la conception du projet ou pouvant intervenir dans sa réalisation éventuelle.

Membres de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs (CNCE), nous adhérons à sa [charte de déontologie](#).



QUEL EST NOTRE RÔLE ?

RECUEILLIR LES OBSERVATIONS DU PUBLIC EN VEILLANT À LA QUALITÉ DE SON INFORMATION ET DE SES MOYENS D'EXPRESSION

ANALYSER LES OBSERVATIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS DU PUBLIC

RÉDIGER DES CONCLUSIONS ET UN AVIS MOTIVÉ QUI CONSTITUERONT UNE AIDE À LA DÉCISION

COMMENT DÉPOSER UNE CONTRIBUTION ?

SUR LE REGISTRE NUMÉRIQUE

<https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>

Toutes les modalités pratiques (liens, adresses, mairies) sont précisées dans l'arrêté d'ouverture disponible ici :

<https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>

PAR COURRIEL

pilotes-emili@mail.registre-numerique.fr



SUR UN REGISTRE DÉPOSÉ EN MAIRIE

Mairies d'Échassières, Nades, Lalizolle, Saint-Victor, Montluçon (département de l'Allier) et Servant (département du Puy-de-Dôme)

PAR COURRIER

Adressé à la présidente de la commission dans l'un des 2 sièges de l'enquête :

Mairie d'Échassières,
16 rue Jouhet-Duranthon
- Le Bourg

03330 ÉCHASSIÈRES

OU

Mairie de Saint-Victor

7 rue André Gide

03410 SAINT-VICTOR

QUI POURRA LIRE LES CONTRIBUTIONS ?

Toutes les contributions du public, quel que soit leur mode de transmission (courrier, courriel, registre papier, registre numérique) seront publiées sur le site de l'enquête et donc consultables par quiconque durant l'enquête.

QUI POURRA LIRE LES CONTRIBUTIONS ?

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

LE MAITRE D'OUVRAGE

LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

TOUTE PERSONNE SE CONNECTANT SUR LE SITE DE
L'ENQUÊTE : <https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>



COMMENT NOUS RENCONTRER ?

RECEPTION DU
PUBLIC

NEUF

DEMI-JOURNEES
DANS SIX
MAIRIES
DIFFÉRENTES

IL EST POSSIBLE DE PRENDRE
RENDEZ-VOUS SUR CERTAINS
CRÉNEAUX HORAIRES



RECEPTION DES
PERSONNES
MORALES

DEUX DEMI-
JOURNEES
D'ENTRETIEN SUR
RENDEZ-VOUS



DEUX
PERMANENCES
EN VISIO, LE
SOIR SUR
RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous s'effectue en
ligne sur l'onglet « prise de rendez
vous » [https://www.registre-
numerique.fr/pilotes-emili/](https://www.registre-
numerique.fr/pilotes-emili/)



COMMENT PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE RAPPORT ?

Notre rapport et nos conclusions seront consultables et téléchargeables sur le site de la préfecture de l'Allier pendant un an après sa publication, laquelle interviendra environ un mois après la clôture de l'enquête.